

## **Session Plénière du 17 Décembre 2020**

### **Rapport N° 20.04.01 DM3**

#### **Intervention de Michel CHASSIER**

Monsieur le Président, mes chers collègues,

Cette DM3 se présente cette année dans un contexte très particulier.

D'abord un calendrier inédit.

Contrairement à la majorité des Régions, vous aviez choisi de reporter le débat budgétaire après les élections, initialement prévues en mars.

On peut se demander pourquoi ?

Certes ce budget engagera la prochaine mandature, mais c'est le cas régulièrement pour d'autres collectivités, au nom de la continuité républicaine.

Mais dans l'hypothèse d'un changement de majorité il est toujours possible, à l'occasion du budget supplémentaire, d'apporter des corrections, d'autant plus que les programmations pluriannuelles, les contractualisations et les conventions ne peuvent être révisées que progressivement et dans le cadre de négociations avec nos différents partenaires.

Il faut donc chercher ailleurs la raison de ce report, et il est probable que la cause principale soit la difficulté de présenter un budget qui à la fois mette en œuvre le plan de relance, en contenant la dette dans les limites acceptables tout en répondant aux exigences grandissantes de vos partenaires de la majorité.

C'est un peu la quadrature du cercle.

Par conséquent vous devez présenter une DM3 afin de permettre la continuité du service public en début 2021.

Mais nous regrettons les conditions dans lesquelles nous devons l'examiner et en débattre.

**Comme d'habitude le rapport n'a été abordé en commission des finances que la veille, moins de 24 heures avant la session, ce qui je l'ai déjà dit, ne permet plus de présenter des amendements.**

Pourtant, au-delà de la nécessité technique que vous évoquez, nous constatons des modifications importantes affectant un grand nombre de programmes, en AP comme en AE, et cela aurait mérité un large débat.

Au lieu de cela, jamais le temps de parole n'a été réduit à ce point, avec 3 rapports regroupés dans un seul débat expédié en 45 minutes, pas une minute de plus que pour le plan sur la mobilité régionale à vélo au mois d'octobre !

Alors qu'on ne cesse de nous rebattre les oreilles avec la démocratie dite participative, il serait bon déjà de faire fonctionner correctement la démocratie représentative en permettant aux élus de participer réellement aux débats, y compris en amont de l'expression en séance plénière.

Je pourrai faire la même remarque pour les orientations budgétaires.

Il ne faut jamais oublier que l'opposition représente 65% des électeurs de la Région, cela fait tout de même un peu plus que la COP qui ne réunit qu'une poignée d'élus, d'organismes subventionnés, de militants et parfois d'activistes.

C'est pourquoi j'avais demandé en conférence des Présidents que l'opposition à ce que nous soyons associés à la préparation du budget.

Je crois me souvenir que vous n'y étiez pas hostile, mais nous n'avons rien vu venir.

Nous avons un débat sur 2 heures en début de mandature, 1 heure l'an dernier, 45 minutes cette année.

Pour revenir à la DM3, elle ne comporte pas de crédits de paiement stricto sensu, mais elle enregistre toutefois des modifications substantielles dans l'architecture du budget.

Nous avons bien sûr la reconduction d'AP/AE portant seulement sur une partie des montants pour des autorisations récurrentes, ainsi que la prolongation de la date d'affectation, ce sont là des mesures purement techniques.

Mais lorsque les textes précisent que pourront être engagées à hauteur du tiers de leur montant des autorisations ouvertes au cours de l'exercice 2020, cela comprend par conséquent les inscriptions nouvelles, qui sur de nombreux points auraient mérité d'être débattues.

Et ces créations portent sur 91 278 861 € pour les d'autorisations de programme et 310 758 758 € pour les autorisations d'engagement, ce n'est pas rien.

Certes ces créations correspondent à des programmes qui pour certains ont déjà été votés par cette assemblée, d'autres dont nous débattons aujourd'hui, mais pour beaucoup nous devons nous contenter de quelques lignes d'explication, et la commission des finances, encore une fois, ne s'est réunie qu'hier après-midi.



Vous comprendrez par conséquent qu'il nous soit difficile de vous accorder un blanc-seing sur la totalité de la DM3, sans un véritable débat budgétaire, d'autant plus que les orientations ne donnent pas vraiment d'indications sur les priorités d'actions, hormis celle d'une politique d'investissement nécessairement volontariste, mais dont le contenu reste à préciser.

Je redirai pour conclure que, pour être en cohérence avec vos annonces sur un plan de relance régional, il est regrettable que le calendrier budgétaire ait été ainsi décalé, sans raison valable, ce n'est pas un bon message que vous adressez aux habitants de notre Région.

